

APPEL D'OFFRES POUR LA REALISATION D'UNE CAPSULE DE REALITE VIRTUELLE

Cahier des charges

Contact : Sophie ALLEMAND

Date de retour : 20 mars 2019 – 12h

1/ Présentation du centre de formation

Le Centre de formation d'apprentis régional agricole et horticole de Rhône- Alpes est un centre constitutif d'un établissement public, l'EPLEFPA de Lyon Dardilly Ecully dont le siège est situé au 26 chemin de la Bruyère, 69570 Dardilly et représenté par Vincent Ripoché, directeur de l'EPLEFPA.

2/ Contexte de la demande

Afin de permettre une meilleure attractivité des métiers et favoriser la découverte de l'univers Agro-alimentaire, le centre de formation souhaite développer des outils ludiques et innovants en lien avec la réalité virtuelle et plus largement la digitalisation

De plus, dans un contexte de réforme contraint, le CFA souhaite recourir à de nouvelles méthodes pédagogiques qui permettront

- une découverte immersive sans risque pour le stagiaire, lui apportant les sensations et les ressentis liés à l'univers de l'usine agro-alimentaire.
- L'acquisition de compétences identifiées en amont
- L'évaluation de la maîtrise de la compétence

3/ Descriptif succinct de la capsule VR attendue

Ci-après un descriptif succinct qui sera détaillé à nouveau avec le prestataire pédagogique lors d'une réunion de travail

La capsule VR devra répondre au pré-descriptif suivant :

- Module Maintenance de premier niveau
- Publics visés :
- Publics utilisateurs/formateurs : formateurs CFA
- Durée estimative de la capsule VR : à préciser par le prestataire en fonction du budget accordé
- Environnement de la capsule : une usine agro-alimentaire avec la modélisation d'une machine
- Type de matériel hard ware sur lequel les capsules VR devront pouvoir fonctionner : à préciser par le prestataire

4/ La prestation

Le centre de formation des apprentis recherche un prestataire en réalité virtuelle capable de modéliser une/ ou plusieurs machines, de créer le cahier des charges techniques en lien avec le prestataire qui aura établi le cahier des charges pédagogique.

Il faudra également intégrer dans ce(s) module(s) des scénarios établis en amont selon le déroulé et la progression pédagogique souhaités par le CFA et établis par le prestataire pédagogique.

La capsule de réalité virtuelle devra respecter les normes techniques et la charte graphique établies dans le cadre du projet de l'Entreprise Virtuelle.

5/ Conditions et délais de réalisation

La prestation comprendra :

- Le développement de la capsule de réalité virtuelle
- La participation aux différents Comité de pilotage du projet
- La visite des entreprises participantes au projet
- L'apport de conseil techniques en lien avec le projet, apport facilitant la prise en main du module et /ou la réponse la plus adaptée au besoin et au scénario pédagogique présenté.

Le module devra être présenté pour le 30 juin 2019 au comité de pilotage.

6/ Calendrier

Un calendrier rétro-actif devra être communiqué par le prestataire étant entendu que la première version du module devra être livrée au plus tard le 15 juin.

- Visite entreprise
- Choix de la machine à modéliser
- Livraison des scénarios pédagogiques
- Livraison du cahier des charges pédagogiques
- Livraison du cahier des charges techniques
- Modélisation
- Prise de vue de la capsule
- Présentation de la première version de la capsule : 15/06/2019

Pour chaque tranche un budget sera déterminé, afin de permettre une facturation intermédiaire.

7/ Clauses spécifiques en cas de réalisation incomplète

Le prestataire reconnaît ne pas avoir la propriété du module maintenance qui sera créé et met à disposition tout élément constitutif du projet, aux personnels du CFA Régional.

En cas d'interruption de toutes prestations, le prestataire fera le nécessaire pour transférer toutes les données au CFA Régional pour qu'il puisse poursuivre le projet.

Le prestataire ne pourra facturer que les montants déterminés dans le point 6 – calendrier.

8/ Compétences du prestataire

Le prestataire devra justifier d'une expérience technique spécifique en réalité virtuelle par la production :

- Exemple de cas élaboré par le prestataire
- Références clients du prestataire
- CV des intervenants

9/ Les indicateurs de suivi du projet

Des indicateurs ont été déterminés afin de suivre la réalisation des modules :

- suivi de l'avancement du de la capsule avec un point régulier calé en fonction du rétroplanning
- respect des délais de production
- Suivi de la qualité : nombre d'éléments produits, de retour/modification
- Suivi financier : déblocage de la facturation dès la validation des livrables attendus pour chaque tranche déterminé dans le calendrier